

## FEUILLE D'INSCRIPTION

Aux accueils périscolaires :

Matin – Midi – Soir

Accueil de loisirs du mercredi

ANNÉE 2025-2026

## **PRÉAMBULE:**

Les inscriptions sont réalisées pour l'année scolaire. Les familles peuvent changer leur situation auprès du régisseur ou de façon dématérialisée sur le portail famille : <a href="https://www.portailfamille.alpesdazur.fr">www.portailfamille.alpesdazur.fr</a>

Les inscriptions sont modulables en ligne, dans les délais prévus à l'article 3.1 du règlement intérieur :

- 48 heures ouvrées avant, pour la restauration scolaire
- La veille avant 17 heures, pour les accueils périscolaires
- Le mardi de la semaine précédant le jour d'accueil, pour le mercredi
- Les certificats médicaux ne sont pas pris en compte

200 00	rameate medicaax ne cent pae p	no on compto							
	<u>École de</u>								
ENFANT:	Nom	Prénom							
Enfant hébergé en famille d'accueil : OUI NON									
Si garde alternée, préciser : Semaine PAIRE Semaine IMPAIRE									
		OU		NON					
ALLERGIES ALIMENTAIRES									
REPAS SANS VIANDE									
	gies alimentaires, la mise en pla nt auprès du régisseurː <u>inscript</u>		ueil individualisé	e (P.A.I.) est exig	gée.				
	Accueils pé	riscolaires : m	atin – midi -	- soir					
Si vous connai votre enfant :	ssez les jours de fréquentation s	souhaité, cochez les	cases correspo	ndant aux jours	de présence de				
		LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI				
	Accueil du matin								
Restauration scolaire									
	Accueil du soir								
accueils périso	vous ne connaissez pas les jour colaires et à la restauration scola tuelle. Dans ce cas, cochez la ca	aire sur votre espace	•		•				

## Accueil de loisirs du mercredi

	<b>^</b> T	$\sim$		AFAIT
FUN	CII	UN	NEI	MENT

L'accueil des enfants est organisé dans les locaux des écoles maternelle et élémentaire de Puget-Théniers.

Une prise en charge sur	es entre 7h30 et 9h15 le l r les communes de Touë uté de communes. Le rep	ët-sur-Var et Villars-sur		18h30 le soir. transport en minibus est				
Je dépose et/ou récupèr	TRANSPORT (cochez si besoin) :  Je dépose et/ou récupère mon enfant à Touët-sur-Var :  Départ et retour à l'arrêt de bus RD6202 à 08h le matin et 17h le soir.							
	re mon enfant à Villars-su schosheim de 07h30 à 08		MATII n30 ou 18h30 le soir.	IN SOIR				
Pour une inscription tous	s les mercredis de l'anné	e cochez la case suiva	ante :					
Si vous connaissez les j votre enfant :	jours de fréquentation s	ouhaités, cochez les o	cases correspondant a	ux jours de présence de				
Mois			CREDI					
Septembre	3	10	17	24				
Octobre	1	8	15					
Novembre	5	12	19	26				
Décembre	3	10	17					
Janvier	7	14	21	28				
Février	4	11						
Mars	4	11	18	25				
Avril	1	8	29					
Mai	6	13	20	27				
Juin	3	10	17	24				
Juillet	1			<u> </u>				
enfant de façon ponctuel N'oubliez pas de modifie	elle, cochez la case suiva er le planning de votre en	ante :	z au ski le mercredi.	ail famille et inscrire votre				
INF	FORMATION : Inscr	iption - Accueil a	e loisirs extrascor	aire				
L'ASCEPT à TOUET-SU	endant les vacances sco JR-VAR, Directrice : Céc ne : 2 semaines, hiver : 2	cilia BOSETTI <u>ascept.c</u>	<u>c@orange.fr</u> - 06.74.17.	7.26.80				
	NIERS, Directrice : Angé ne : 2 semaines, hiver : 2							
	Règlement intér	rieur des accueil	ls périscolaires					
	et m'engage à m'y cor		ie avoir pris connai	ssance du règlement				
SIGNATURE DES R	RESPONSABLES LÉG	AUX DE L'ENFANT	:	Le://				